

PROCES VERBAL

De la réunion du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE

Jeudi 19 septembre 2019 à 18h

(Salle du Tomachon - Saint-Claude)

PRESENTS : Raphaël Perrin, Yves Poète, Bernard Fellmann, Florine Chesnais (suppléante de Josette Piers), Christophe Masson, Lionel Pesse-Girod, Pierre Gresset, Déborah Baroni, Jean-Louis David, Michelle Plocki (suppléante de Claude Mercier), Alexandre Stephan, Jean-Marc Rubat du Merac, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Cécile Chiquet, Nicole Pedroletti, Jean-Paul Bernasconi, Isabelle Heurtier, Véronique Beaud, Bruno Dutel, Roland Demange, Jean-Louis Millet, Françoise Robert, Herminia Elineau, Jacques Muyard, Catherine Joubert, Noël Invernizzi, Harry Lavanne, Isabelle Billard, Sylvie Vincent-Genod, Chafia Grenard, Francis Lahaut, Alain Mouret, Anne-Marie Perrier-Cornet, Olivier Brocard, Daniel Monneret, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Jean-Jacques Baroni, Alain Waille, Jessica Vidal, Eliane Grenard

ABSENTS : Jacques Lançon, Patricia Ville, Jean-Daniel Maire

POUVOIRS : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Raphaël Perrin, Daniel Grenard donne pouvoir à Christophe Masson, Annie Mayet donne pouvoir à Nicole Pedroletti, Régis Martin donne pouvoir à Jacques Muyard, Claude Vidal donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Michel Bontemps donne pouvoir à Noël Invernizzi, Philippe Lutic donne pouvoir à Catherine Joubert, Céline Desbarres donne pouvoir à Herminia Elineau, Pierre Favre donne pouvoir à Françoise Robert, Nadia Lahu donne pouvoir à Isabelle Heurtier,

Soit 37 présents et 10 pouvoirs soit 47 votants

La convocation pour la séance 19 septembre 2019 datée du 12 septembre 2019, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude.

Le quorum étant atteint, le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h remercie les participants pour leur présence et donne lecture des excusés et des procurations.

Le Président demande si des personnes souhaitent assurer le secrétariat de séance, Pierre Gresset et Daniel Monneret sont candidats.

Aucun autre membre n'étant candidat, Raphaël Perrin propose de mettre au vote ces candidatures. Les conseillers communautaires valident à l'unanimité ces candidatures au secrétariat de séance.

1. Communications officielles

2. Approbation de comptes rendus du conseil communautaire

3. Administration générale

3.1. Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat : mise à disposition de personnel

Le directeur de l'Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat a quitté ses fonctions à la fin du mois d'août. Réglementairement, c'est le directeur de l'OTCA qui assure les fonctions d'ordonnateur.

A ce jour, l'Office de Tourisme ne dispose donc pas d'ordonnateur. Pour remédier à cette situation et permettre notamment le paiement des salaires, il conviendrait de mettre à disposition de l'OTCA la Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes, ce qui est réglementairement possible.

Le conseil communautaire, à l'unanimité (résultat du vote : 47 pour, 0 contre, 0 abstention) autorise la mise à disposition pour une quote-part révisable estimée à 25 % du temps plein et ce à titre conservatoire de Laure CHERVET – DGS de la communauté de communes à l'Office du tourisme et du commerce à compter du 23.09.2019 pour une durée indéterminée, sollicite par le présent acte l'avis de la CAP quant à cette mise à disposition, approuve la convention de mise à disposition de cet agent, autorise le Président à signer la présente convention avec l'Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat Haut-Jura Saint-Claude et tout autre document nécessaire à cette mise à disposition et donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

4. **Personnel**
5. **Finances**
6. **Economie**
7. **Aménagement du territoire / Logement / Habitat / ADS**
8. **Patrimoine / Bâtiments**
9. **Tourisme**
10. **Sport et associations**
11. **Culture**
12. **Communications et questions diverses**

Aucune autre question ou communication n'étant proposée la séance est levée à 18h15.

-----ooOoo-----

Pierre Gresset
Secrétaire



Raphaël Perrin
Président



Fait à Saint-Claude, ★
Le 20 septembre 2019

Daniel Monneret
Secrétaire



Le présent procès-verbal vaut compte-rendu et à ce titre sera affiché en Mairie de Saint-Claude et adressé aux Communes membres pour affichage.